

MAIRIE DE CROISY SUR EURE

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le lundi 06 septembre 2021

L'an 2021, le lundi 06 septembre 2021 à 18h30, le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Jean Michel de MONICAULT maire,

Présents : Jean Michel de MONICAULT, Christine BAUDRY, Marcel BOUCHER, Pierre de MONICAULT, Cyril GARREAU, Alexandre GUENEAU, Jacky SABOURIN.

Nombre de membres en exercice : 11
Nombre de membres présents : 7
Nombre de pouvoirs : 3
Absent : 1
Votants : 10

Pouvoir(s) : de Géraldine CHAPELAIN à Jacky SABOURIN, de Nicolas PEAN à Cyril GARREAU, de Freddy BIZARD à Alexandre GUENEAU

Absent (s) : Jean François CARRIERE

Date de convocation : le Mardi 31 aout 2021

ORDRE DU JOUR :

- ✓ **Nomination d'une ou d'un secrétaire :**
 1. **Approbation du compte rendu du lundi 05 juillet 2021**
 2. **Rentrée des classes :** information de la commission scolaire, liste des enfants scolarisés ; répartition dans les écoles ; transport scolaire, dont celui des maternelles et primaires...
 3. **Gestion du personnel communal, Prévention du personnel :**
 4. **Formation des élus.**
 5. **Finances / budget.**
 6. **Environnement**
 7. **Travaux :**
 8. **Urbanisme.**
 9. **Compte rendu des commissions de la SNA et des réunions de syndicats.**
 10. **Informations diverses**
- Prochain Conseil municipal : le lundi 4 octobre 2021 à 18h30**

-
- ✓ **Nomination d'un ou une secrétaire : Pierre de Monicault**
 - ✓ **Approbation du compte rendu du lundi 05 juillet 2021 :** Pas de remarque, le Compte rendu est approuvé à l'unanimité

- 1) **Remerciement pour la remise de médaille (le maire présente les extraits de journaux de la presse)**
- 2) **Rentrée des classes :**
 - Information de la commission scolaire : la liste des enfants scolarisés est présentée avec la répartition dans les écoles et le transport scolaire, dont celui des maternelles et primaires...

La liste est la suivante :

Ecoles	Nbre	Ecoles	Nbre
Primaire Ménilles	7	St Adjutor Vernon	4
Jeanne d'Arc Pacy	1	Jeanne d'Arc Vernon	2
Pacy sur Eure Matern.	1	Lycée Dumézil Vernon	2
Pacy sur Eure Primaire	2	César Lemaitre Vernon	1
CES Pompidou Pacy sur Eure	6	Aigleville	2
Lycée Prof. Augustin Hebert	1	Paris	3
CFA Evreux	1	Centre spécialisé	1
Notre Dame Evreux	2	Non scolarisés 2019 à 2021	4
	21	Total: 39	19

Transport scolaires	Nbre
Mat. & Primaire Ménilles	2
CES Pompidou Pacy sur Eure	5
Département Evreuxx/Verno	9
Total	16

Remarque :

- Une diminution importante du nombre d'élèves scolarisés au primaire de Ménilles et de Pacy est constatée.
- Le nombre d'élèves du primaire (aucun maternel) prenant le transport scolaire pour l'école de Ménilles est de 2 pour Croisy et 4 pour Vaux, soit 6 élèves au total à transporter. Une autre solution de transport permettrait de diminuer, voir annuler les frais de salaire de l'accompagnatrice. Une réunion avec Vaux et la SNA est à prévoir afin d'envisager une solution (covoiturage).
- Les dépenses 2019-2020 pour écoles de Ménilles s'élèvent à 4 795 € pour 7 élèves (école élémentaire de Ménilles)

3) Gestion personnel communal :

- **Arrivée de Kévin BLEIN** le 6 septembre 2021
- **Départ à la retraite d'Éric LEBREC** : la secrétaire de mairie est en train de constituer son dossier de départ à la retraite
- **Gwendoline VEILLARD** : le suivi de son dossier d'indemnité de retour à l'emploi est conforme, cependant une demande est faite par le centre de gestion pour son calcul.
- **Calcul d'allocations retour à l'emploi effectué par le Centre de Gestion.**

Le maire expose au conseil la sollicitation du centre de gestion (CG27) concernant le calcul des indemnités de retour à l'emploi. Ce point concerne le cas de Gwendoline Veillard :

Face à l'augmentation de la technicité requise compte tenu des évolutions réglementaires, et de la complexité croissante des situations liée aux parcours de plus en plus hétérogènes des agents concernés, le Centre de Gestion envisage d'investir dans un logiciel de fiabilisation des calculs. Ce service, jusqu'alors gratuit deviendrait payant sous couvert d'une convention entre la collectivité et le CDG, afin d'équilibrer l'investissement réalisé.

Les tarifs qui seraient proposés au conseil d'administration du centre fixeraient à 279 € le coût du dossier suivi quel que soit sa date d'ouverture, et, à partir du 1^{er} octobre 2021, 69.75 € pour chaque calcul d'une activité réduite, ou revalorisation annuelle.

Sur la base de ces tarifs, le centre de gestion demande de lui faire savoir si la commune envisage de conventionner avec leurs services pour le suivi des dossiers ou si vous entendez assurer le suivi de ces dossiers par vos propres moyens. Après délibération, le conseil estime que d'assurer ce travail serait trop compliqué, avec les risques d'erreurs possible. Il consent donc une réponse positive pour signer avec le centre de gestion 27 une convention de suivi du dossier de Gwendoline Veillard. Cette convention sera portée à délibération lors d'un prochain conseil municipal.

- **Formation Nathalie PETITJEAN** au logiciel COSOLUS sur site (mairie) ; coût : 700 € HT. La date est à programmer. Je pense que cette formation est indispensable. Voir si possibilité d'utilisation du DIF et éventuellement proposer la formation à la nouvelle secrétaire de VAUX.
- **Agent de prévention du personnel** : la gestion du dossier « document unique » (sécurité des agents), et son organisation est à reprendre. Un agenda des actions à relancer va être établi avec les exigences de l'administration :
 - Soit de nommer un assistant interne de sécurité qui reprendra toute la procédure,
 - Soit de faire une demande de mise à disposition de l'assistant de prévention de la SNA. Si nous choisissons cette solution, l'agent de la commune exercera sa mission sous la responsabilité de l'agent de prévention de la SNA qui décidera des actions à mener.

Le conseil après délibération prend acte de la demande et décide de ne pas faire appel à l'assistant de la SNA et vote à l'unanimité de nommer l'agent responsable de l'entretien de la commune comme coordinateur.

4) Formation des élus :

- Une obligation fait maintenant l'objet d'un décret de loi. La question est maintenant de connaître comment on finance les formations ? notre secrétaire est en train de chercher la procédure pour l'inscription et le financement à partir des comptes DIF de chacun. Le catalogue des formations a été envoyé à tous les conseillers par mail. Par ailleurs, une délibération du conseil avait demandé que la SNA prenne en charge l'organisation des formations et fasse les propositions adaptées. Un contact avec l'Agglomération doit être repris.

5) Finances / budget :

- Le conseil avait voté une promesse de dons de 300 € pour le financement de la reconstruction de l'église de Romilly la Puthenaye qui avait brûlé. Une DM doit être faite pour permettre de dégager 300 € du budget et réaliser le mandat de 300 € de dépenses de subvention.

Avis du conseil : compte tenu des finances actuelle, le conseil vote par 7 voix et 3 abstentions pour un report éventuel de ce financement en 2022

- **Remise en cause du versement mensuel des 1/12 des recettes des taxes d'imposition foncières** les trois derniers mois prochains. Explication (rappel) :

Tous les mois nous recevons un ordre de reversement d'un montant 9 973 €. Ce dernier résulte de la prise en compte des bases prévisionnelles 2021, des taux votés, et de l'effet du coefficient correcteur (contribution due par la commune de 101 882 € -> cf. 1259) sur les ressources des contributions directes fiscales de la commune de Croisy sur Eure.

En effet, les avances versées en début d'année 2021 sont établies à partir des produits des contributions directes locales (IDL) constatés en fin d'année 2020.

Ainsi, en début d'année 2021, le montant des ressources des impôts directs locaux (IDL) s'élevait à 120 221 €. Ce montant comprenait 26 666 € de TH, 87 070 € de TFPB, 5 934 € de FNB et 551 € de RC.

Le montant des avances mensuelles des IDL était de 10 018 € (120 221/12).

En juillet, le montant des ressources des contributions directes après intégration des taux votés et recalculé avec l'effet du coefficient correcteur s'élève à 50 135 €.

Les avances brutes versées de janvier à juin 2021 étant de 10 018 x 6 = 60 108 €, un ordre de reversement sera généré pour un montant de - 9 973 € (50 135 € - 60 108 €).

Cet ordre de reversement pourra être imputé sur les allocations de compensation restant à verser par la Préfecture jusqu'à la fin de l'année.

En effet, les remboursements des indus pourront être réalisés par la compensation conventionnelle permettant le remboursement de l'indu par diminution de versement au titre des prélèvements sur les recettes de l'Etat.

Le service comptabilité est informé par ce mail des compensations futures à effectuer.

La commune ne recevra plus d'avances jusqu'à fin novembre. Un point financier sera fait par la Direction Générale des Finances en décembre et permettra de réajuster les comptes.

6) Environnement :

- Fin des travaux de la boucle C.
Le maire présente les dossiers de demandes de versements des subventions DETR et fonds de concours SNA finalisées. Ils se composent :
 - De l'attestation de fin de travaux
 - Du tableau des dépenses (voir ci-dessous), qui reste à valider par la perception (en attente)

Dossier des dépenses au titre de la DETR 2020 (Boucle C)

création d'une liaison douce pedestre - Boucle C
dépenses réalisées - facturation des travaux

nom de l'entreprise	nature des travaux	date de la facture	montant HT	montant TTC	Date du Mandat	n° bordereau - ligne	reste à réaliser HT
1 ADEQUAT	2 passerelles=5m+barrières coulissantes	25/03/2020	4 246,93 €	5 096,32 €	14/09/2020	B32 : L 244	- €
2 ALAIN LAINE	pose du portillon/passerelles	15/05/2020	1 100,00 €	1 320,00 €	18/09/2020	B38 : L 275	- €
3 CAUCHOIS	clôture MATEUS	10/05/2021	3 430,00 €	4 116,00 €	19/08/2021	B42 : L 258	- €
4 CAUCHOIS	travaux fossés du terrain de foot	10/05/2021	1 000,00 €	1 200,00 €	25/05/2021	B18 : L 150	- €
5 LEBRETON	fourniture/barrière	31/03/2021	139,13 €	166,96 €	25/05/2021	B18 : L149	- €
6 LEBRETON	fourniture/barrière	31/01/2020	74,57 €	89,48 €	25/05/2021	B18 : L148	- €
6 PEPINIERE MARTIN	plantation des pommiers	30/04/2021	449,48 €	515,90 €	27/05/2021	B20 : L 157	- €
7 DANCHE	poteaux +clôture	30/04/2021	825,00 €	990,00 €	27/05/2021	B20 : L 155	- €
8 ECHO VERT	Bâche de plantation	30/03/2021	147,60 €	177,12 €	27/05/2021	B20 : L 156	- €
9 NATUP	Clôture	31/07/2021	275,30 €	330,36 €	17/08/2021	B37 : L 241	- €
10 VINUOVO	accès des passerelles	06/08/2021	838,71 €	1 006,45 €	17/08/2021	B37 : L 242	- €
	total fin des travaux		12 526,72 €	15 032,06 €			- €

	montant HT	montant TTC
total dépenses	montant des travaux prévisionnels	12 526,72 €
	subvention DETR attribuée (40%)	5 010,69 €
	subvention SNA fond de concours	3 758,02 €
total recettes		8 768,70 €
cout de revient pour la commune		3 758,02 €
récupération de la TVA (0,16754%)		2 051,86 €
solde du projet		4 211,50 €

Certifié conforme
Le Maire de Croisy sur Eure

Certifié conforme
Perception de Pacy sur Eure

Jean-Michel DE MONICAULT
MAIRE DE CROISY SUR EURE




19/08/2021

C:\Users\SECRETARIAT\Documents\\$\mairie 2020\subventions DETR\tableau gestion factures-subventions DETR boucle C

- ✓ Des factures correspondant à l'investissement
- ✓ Et du dossier descriptif de présentation du résultat. Le maire présente ce document.

Le conseil après délibération approuve à l'unanimité ces dossiers et demande à monsieur le maire de les transmettre à la préfecture pour celui de la DETR (le dossier DETR est à envoyer par la plateforme du département) et à la SNA pour celui des fonds de concours.

- **Chemins de randonnées**
 - **Inscription au PDIPR** (Plan Départemental des Itinéraires et des Promenades de Randonnées) des circuits concernant le territoire de la commune :

Le conseil, après explication du maire demande au conseil de délibérer la décision suivante :

-Vu la loi n°83/663 du 22 juillet 1983 relative à la répartition des compétences entre les communes, les départements, les régions et l'Etat, articles 56 et 57.

-Vu le décret 11'86/197 du 6 janvier 1986 relatif à la date d'entrée en vigueur du transfert de compétences aux départements prévu par la loi du 22A7/83 en matière d'itinéraires de promenade et de randonnée.

-Vu la circulaire du 30 août 1988 relative aux Plans Départementaux des Itinéraires de Promenade et de Randonnée.

Et après avoir pris connaissance :

- qu'un Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée est en cours d'élaboration dans l'Eure, en particulier deux itinéraires GR de Pays :

« Les coteaux de l'EURE » entre Pacy-sur-Eure et Louviers, boucle de 104 km empruntant les deux rives

Et « les berges de la rivière d'Eure », impliquant l'Eure et Loir et l'Eure. Cet itinéraire, partant dans l'Eure de Ezy sur Eure empruntera la branche EST du GR de Pays « les coteaux de l'Eure » et rejoindra Pont de l'Arche. - que ce plan a fait l'objet d'un projet approuvé par l'Assemblée départementale le 19 mai 1994, - que ce plan doit faire l'objet d'une approbation définitive par l'Assemblée Départementale, - que ce plan comprend un ou des itinéraires pédestres, équestres ou vététistes, et des chemins mis en réserve en vue d'un développement ultérieur du tourisme de randonnée traversant la commune. Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, émet un avis favorable sur le projet de plan départemental et approuve l'inscription des chemins suivants au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée :

Chemin rural n°10 de la Cavée Marceau

Chemin rural n° 2 des Marettes

Chemin rural n°5 de Pacy à la Roche.

Le Conseil municipal s'engage ainsi, conformément aux articles 56 et 57 de la loi du 22 juillet 1983, du décret 6 janvier 1986 et de la circulaire du 30 août 1988 :

à ne pas les aliéner

à leur conserver un caractère ouvert et public,

à accepter leur balisage éventuel.

à mettre en place un programme d'entretien régulier pour garder à ces chemins un caractère accessible et propre.

- **Schéma départemental des vélo-routes et voies vertes** : Compte rendu de la rencontre du 6 avril 2021. Le département annonce des actions pour relancer la création de la jonction entre Croisy, Pacy et Ménilles et obtenir gain de cause à la jonction actuellement bloquée. (*Courrier signé par Sébastien LECORNU*)
- **Accord du SIEGE**, suite à notre accord d'inscription au budget 2022 de la poursuite de changement des ampoules d'éclairage. Est prévu le remplacement sur 30 mâts et l'éclairage par 30 Leds (part communale à 40 %, soit 6666.67€. (*À inscrire au prochain BP 2022*))

Le maire demande un accord aux conseillers : le conseil vote à l'unanimité son accord pour engager ces travaux en 2022 et inscrire ces dépenses en investissement sur le BP 2022.

7) **Travaux :**

- **Eclairage et enfouissement route de Vaux.**

Les travaux sont bien avancés. Les mâts sont posés et l'enfouissement terminé. Restent la dépose des mâts béton et des mâts en bois de FT. Concernant les négociations avec Vaux :

- Monsieur le maire de Vaux a déposé un dossier de travaux pour continuer chemin du Home la prolongation de l'enfouissement et de l'éclairage sur le territoire de Vaux sur Eure. J'ai eu monsieur le maire de Vaux au téléphone et il m'a donné un avis favorable pour installer un éclairage provisoire, récupérer route de Vaux, sur le mât support intermédiaire de la ligne d'alimentation (au droit de l'entrée de la propriété de Mr et Mme BONNET) qui rejoint celui (béton) situé à l'intersection de la RD 71 et du chemin du home. Cet éclairage sera alimenté par la ligne d'alimentation de celui du carrefour.
 - Monsieur le maire de Vaux doit nous envoyer un accord écrit sur le sujet. Il est d'accord pour financer les frais de consommation de cet éclairage supplémentaire.
 - La commune de Croisy prend par contre en charge les frais de pose du luminaire correspondant à ces travaux. Nous souhaitons, bien évidemment, qu'ils soient réalisés en même temps que ceux de la route de Vaux, en attendant que le dossier de travaux demandés par Vaux au SIEGE soit inscrit au programme 2022.
 - Branchement de la fibre aux habitations : nous sommes en train de recalculer le planning avec Eure Numérique Normandie.
- Boucle C terminée : voir bilan ci-dessus

- Cimetière : démarrage des travaux le lundi 13 septembre : une réunion de chantier y est prévue le lundi 13 septembre à 8h 00 avec l'électricien. Le début du terrassement est prévu à la suite de cette réunion.
- Chemin des vieilles pâtures : Relance de Mr Roland Thomin sur sa volonté de voir bitumer la portion de chemin située entre son entrée et le chemin des vieilles pâtures. Un courrier explicatif lui avait été transmis le 27 juillet 2020. Mais cela ne lui suffit pas.
Le conseil conçoit que sa taxe d'aménagement était élevée mais correspondait à la somme calculée par la DGIFP en fonction des constructions neuves réalisées.
Le conseil propose d'analyser la possibilité d'inscrire cette dépense au BP 2022 (6 000 €) si elle rentre dans le cadre d'une subvention.
En attendant le ragréage pourra être fait en utilisant le tout-venant du cimetière (travaux prévus en septembre)
- La liste des travaux pour investissements 2022 est à réaliser et à hiérarchiser pour établir des priorités et préparer les demandes de subventions. Une réunion spécifique en octobre sera organisée : préparer vos dossiers.

•
8) **Urbanisme :**

STATISTIQUES : MISSION IDS

1^{er} semestre Année 2021

Nombre de dossiers déposés le 1^{er} semestre 2021 sur le territoire de la SNA 27

Type de dossiers	Nombre de dossiers SNA	Nombre de dossiers pour Croisy s/Eure
Certificat d'Urbanisme	70	0
Déclaration Préalable	599	3
Permis d'Aménager	14	0
Permis de Construire	228	0
Permis de Démolir	15	0
Total général	926	3

- 65 % des dossiers déposés concernent des déclarations préalables
- Pour info, nombre de dossiers déposés en 2020 pour la même période : **530**

- **Droit de préemption (DPU)** Les ventes établies ce mois dernier nous amènent à prendre la décision de préempter ou non les propriétés au titre de notre droit en vue d'établir un projet pour l'intérêt de la commune :

AVIS POUR DELIBERATION DROIT DE PREEMPTION PRESENTE le 06 septembre 2021

Date réception	Notaire	Vendeur	Acheteur	Adresse propriété	Cadastre Zone	Surface propriété	Nature	Prix de vente	Décision d'aliénation	Projet
31/08/2021	Brillon/Gomez - Pacy sur Eure	de Monicault Jean Michel et Catherine Masson - 10 route de Ménilles - 27120 Croisy sur Eure	de Monicault Patrick - 2 route du Maréchal Joffre - 85 520 Jard sur Mer (*)	6 route de Ménilles - 27120 Croisy sur Eure - dit le Manège	AB 187 et (AB 188 - AB 191 et AB 194 pour moitié indivise)	2621,5 m ² (dont 625 m ² en indivision)	Bâti sur terrain	245 000 €	vote du conseil pour ne pas aliéner cette vente ?	aucun
31/08/2021	Brillon/Gomez - Pacy sur Eure	de Monicault Patrick - 2 route du Maréchal Joffre - 85 520 Jard sur Mer (*)	de Monicault Jean Michel et Catherine Masson	8 route de Ménilles - 27120 Croisy sur Eure	AB 280 - AB 270 -	2162 m ²	Bâti sur terrain	230 000 €	vote du conseil pour ne pas aliéner cette vente ?	aucun
(*) acquereur Coéchangistes : M de Monicault Matthieu et M de Monicault Antoine (fils de l'acquéreur principal)										

Le maire étant impliqué dans ces décisions quitte la salle et le 1^{er} adjoint, Jacky Sabourin met au vote la décision. Le conseil décide à l'unanimité (8 voix) de ne pas aliéner les ventes des 2 propriétés du 6 et du 8 route de Ménilles destinées à un échange, en ne faisant pas usage de son droit de préemption.

- Fuite d'eau chemin de la caveau Marceau en cours de réparation ce lundi 6 septembre. Les riverains se sont manifestés à plusieurs reprises.
- Assainissement du 5 route de st Aquilin : le dossier de validation a été envoyé par le SPANC deux ans après la fin des travaux.! Le maire est intervenu auprès du SPANC pour que le dossier soit finaliser. Une réponse est attendue.

9) Compte rendu des commissions de la SNA et des réunions de syndicats :

- **SNA : réunion de concertation avec le service petite enfance le 23 aout 2021**

Christine BAUDRY présente la synthèse de cette présentation :

Une rencontre a eu lieu le 23 aout avec la responsable du relais petite enfance.

Sont proposés :

- ✓ Des activités pour les enfants jusqu'à l'âge de 3ans ½ avec les assistantes maternelles,
- ✓ Des rencontres et échanges avec les assistantes maternelles
- ✓ Des accueils pour les assistantes maternelles seront proposés afin de les guider pour les actes administratifs
- ✓ Des accueils seront également proposés pour les parents, afin de leurs expliquer les différents modes de garde, les aspects administratifs et leurs fournir la liste des assistantes maternelles.

PROJET :

Pour pourvoir mettre en place ce projet, le relais mobile cherche des salles communales afin de proposer des ateliers pour les enfants ainsi que différentes réunions d'informations.

Christine BAUDRY a proposé la salle de la mairie si celle-ci est aux normes et en attente de votre accord.

- Pour des ateliers jardinage elle demande si éventuellement il serait possible de proposer le jardin potager
- Des pique-niques et promenades sur les circuits pourraient également être organisés.
- Des échanges intergénération pourraient voir le jour si des personnes âgées sont intéressées.

Le conseil trouve le projet intéressant et propose de poursuivre la démarche en étudiant les contraintes de cette collaboration.

- **Syndicat de Rivière d'Eure : fin des travaux de réhabilitation du fossé entre SAGOUT et BECHET.**

10) Informations diverses :

- a. **Site internet remis en route** avec une nouvelle version développée par une société gérée par Cyril GARREAU. Rappel : cout 850 € TTC ; un mandat de paiement est en cours. Le site est consultable à ce jour après mise à jour des informations de ces dernières semaines
- b. **Récupération du corbillard** appartenant à Hardencourt, Vaux et Croisy :

La commune d'HARDENCOURT nous a envoyé les photos du corbillard qui n'a plus aucune utilité et prend de la place dans leur local d'Hardencourt depuis 1929... En fouillant dans les archives, nous avons découvert que celui-ci appartient à nos 3 communes.

Une possibilité d'achat pour 300 € est proposée. Les conseils de Vaux et d'Hardencourt doivent se prononcer.



- c. **Centre français d'exploitation du droit de copie** : Les nouvelles procédures et exigences pour permettre la publication des articles de journaux imposent maintenant le paiement d'une redevance annuelle. Le montant est de 150 €.

Je vous demande de délibérer sur cette décision à prendre : le conseil après délibération ne souhaite pas adhérer à cette demande et payer cette redevance. Il prévoit de limiter les informations communales uniquement aux écrits internes

11) Questions diverses

- Branchement fibre : le maire s'occupe de faire le point

12) Prochains rendez-vous :

- **Conseil municipal le lundi 4 octobre 2021 à 18h 30.**
- **Le 17 septembre** : visite nature de la promenade du fond de vallée par les élèves du collège de Breteuil (organisation du CAUE) Animateur nature : Alexandre HUREL responsable de l'association de « Naturellement Reuilly » qui sera chargé des commentaires portant sur l'intérêt écologique de la zone humide. Une sortie découverte va aussi être organisée avec les écoles de Ménilles (Mme Faucher) et éventuellement de Pacy.
- **Le samedi 18 septembre**, messe en église de Croisy
- **Les 18 et 19 septembre** : Journée du patrimoine : l'église restera ouverte comme à l'habitude
- **Le dimanche 19 septembre** : Rallye du patrimoine de la vallée de l'Eure organisé par l'Office du Tourisme. Départ Croisy - retour Croisy
- **Le samedi 25 septembre**, animation « PopotArt au jardin » organisé par Thibault Thomin.
- **Octobre** : Réunion accueil nouveaux habitants arrivés sur la commune depuis 2017
- **Novembre**, Diner des conseillers et des anciens en novembre (**voir liste**).

nouveaux arrivants à Croisy sur Eure				
ADRESSE/ROUTE	N°	arrivants	nbre d'Enfants	REMARQUES
ST AQUILIN	2	LEREBOURS Gwenael	2	
ST AQUILIN	4	CAUCHARD /HUET Emmanuel		
ST AQUILIN	1	Mme de RIDDER		
ST AQUILIN	1BIS	CATOIR		
ST AQUILIN	5	MATEUS		
CHEMIN DES ALOUETTES	4	Pierre et Aurélie de MONICAULT	2	
ROUTE DE MENILLES	1	BOMPAIS et DALIA		
ROUTE DE MENILLES	4	remplaçant BERTRAND		Locataire
ROUTE DE MENILLES	4	remplaçant LEREBOURS		Locataire
ROUTE DE MENILLES	8	VAUX Mickael	1	Locataire
ROUTE DE MENILLES	10	Charles et Valentine MALAIS		Locataires
ROUTE DE MENILLES	10	Remplaçant Scholer		Locataires
ROUTE DE MENILLES	11	CHOLLIER Arnaud		
ROUTE DE MENILLES	13	POULET Juliette et Thibaut PETIT		
ROUTE DE MENILLES	13 bis	MISS Elise		
ROUTE DE MENILLES	24	LAURENT Frederic et HENRY Déborah	2	
ROUTE DE VAUX	1	MACHEPY/VENANT		
ROUTE DE VAUX	6	LAROCHE Patrick		
ROUTE DE VAUX	4	GOUBON		
ROUTE DE VAUX	11	CHEVOJON Elisabeth		
CHEMIN du HOME	2	COUILBAUT OLIVIER		
CHEMIN DES VIEILLES PATURES	2	GUESDON Gérard et Marie Therese		
CHEMIN DE LA BOULAIE MARION	-	MAU olivier	1	
ROUTE DE LA MARE NEUVE	6	LEPREVOST		
ROUTE DE LA MARE NEUVE	5	RECIO Manuel		
ROUTE DE LA MARE NEUVE	2	THION Bertrand et Céline		

Le secrétaire de séance,

Pierre de Monicault

le maire,

Jean Michel de Monicault